

ProChoix

[Retour au sommaire du N°15](#)
[Retour au CATALOGUE](#)
[Retour à la PAGE D'ACCUEIL](#)

Une Lesbian and gay Pride contestée...

Les Grues Libérées- ProChoix-Marseille

Cette année, la fête de la Lesbian and gay pride marseillaise a été quelque peu gâchée par des divisions au sein du milieu associatif marseillais. Plusieurs associations comme Les Grues libérées (ProChoix-Marseille), les 3 G, le CEL, Mémoire des sexualités, David et Jonathan, se disent écœurées par les méthodes des organisateurs de la LGP. Certaines, comme les 3 G et le CEL — un bar lesbien marseillais pourtant incontournable — ont même renoncé à appeler à la marche.

En 1997, lors de la marche, plusieurs militants avaient été particulièrement choqués par la façon dont Eric Séroul, le président de l'époque, avait poussé une militante lesbienne du Centre évolutif lilith sous prétexte qu'elle encombrait la route et bloquait l'avancée d'un char... Il l'avait si bien "effleurée" de ses mains, que la tête de celle-ci en heurta le caniveau. Cette année, lors de la soirée officielle, ce sont trois militants qui ont dû quitter la soirée organisée par la LGP sous l'escorte du service d'ordre. Les organisateurs faisant savoir qu'il s'agissait "d'une fête commerciale, à laquelle la présence de l'un d'entre eux n'était pas souhaitée". L'indésirable en question, Christian de Leusse (président de Mémoire des sexualités et ancien président de la LGP), fait circuler depuis le printemps une pétition dénonçant le caractère peu démocratique de la LGP-Marseille... Laquelle ne pouvait en l'occurrence faire mieux pour s'illustrer en matière de fonctionnement "démocratique". Quant aux deux autres militants accompagnant Christian de Leusse — et qui ont dû eux aussi se faire rembourser leur billet et quitter la soirée —, Alain Piriou (coresponsable de la Commission nationale gaie et lesbienne des Verts) et François Vauglin (président de Homosexualités et socialisme), ils se sont indignés dans une lettre adressée à Jean-Marc Astor (président de la LGP-Marseille) : "Comment pouvez-vous honnêtement assumer cette charge en tolérant de tels agissements ?", "Je vous laisse à votre libre arbitre pour déterminer comment vous comptez en tirer les conséquences". À ce jour aucune conséquence ne semble avoir été tirée. Y compris du côté de la LGP nationale, pourtant mise au courant.

Paru dans ProChoix n°15